10/11/2022 15:26 about:blank

DNA Colmar et sa région

PETROUVEZ-VOUS CHEZ RUC!

Vialis se lance dans la production d'énergie solaire

Le fournisseur d'énergie Le rournisseur d'energie colmarien a mis en ser-vice ce mois-ci sa pre-mière centrale photovol-taïque sur un terrain de 20 hectares à Volgels-heim. Un deuxième pro-jet doit suivre sur une partie de l'ancienne fripartie de l'ancienne fri-che Ligibel à Wintzen-

es deux dossiers ont été déposés en même temps. Mais les aléas du calendrier Mais les aleas du calendrier et des appels d'offres ont quelque peu décalé dans le temps les deux premiers projets photovoltaïques de l'opérateur colmarien Via-lis. Celui de Volgelsheim, de loin le plus imposant, est entré en service le 20 sep-tembre et doit, après une phase de test, atteindre une puissance maximale de 22 MW crête sur un ancien terrain militaire loué à la

commune de Volgelsheim.
Le second porte sur 11
hectares de l'ancienne friche Ligibel à Wintzenheim qui doivent être transformés en centrale photovoltaïque à partir de l'automne 2023 pour une mise en service en septembre 2024 seulement.

De distributeur à producteur

Dans les deux cas, Vialis s'est associé avec Engie Green France au sein d'une société à actions simplifiée (SAS) simplement baptisée Centrale photovoltaïque de Volgelsheim. Vialis, qui ne détient pour le moment que



créée par Vialis et Engie Green France, Photo L'Al

20 % des 810 000 euros du capital de la SAS, doit por-ter sa participation à 65 % à la fin du mois afin de répondre aux conditions de l'ap-pel d'offres. Les actionnai-res publics (Colmar et Neuf-Brisach détiennent 65 % du capital de Vialis) doivent en effet peser plus de 40 % dans la SAS de la centrale de Vol-gelsheim pour respecter le cahier des charges. Vialis, jusqu'ici simple dis-tributeur de gaz et d'électri-

tributeur de gaz et d'électri-cité produits par d'autres (EDF notamment à Vogelgrun et à Fessenheim, avant l'arrêt de la centrale) se land'énergie. Pourquoi prendre ce tournant? « En tant qu'acteur local, on se doit d'être facilitateur de ce genre de projet. On pense être le bon interlocuteur pour le déploiement des énergies renouvelables sur notre territoire » estime Benoît Schnell.

Beaucoup moins que Fessenheim Si le projet entre bien dans le cadre du post-Fessenheim (l'appel d'offres national im-posait une implantation posait une implantation dans le Haut-Rhin), la centrale de Volgelsheim, avec ses 22 MW, ne remplacera de loin pas les 1 800 MW des deux réacteurs de Fessenheim. D'autant que le nombre d'heures de produc-tion est nettement moins élevé car il dépend de l'ensoleillement. Avec 1 100 heures « pro-

ductives » à l'année, la centrale photovoltaïque peut espérer produire 24,2 GWh à l'année. Comparés aux 660 000 GWh distribués par Vialis à l'année sur Colmar et Neuf-Brisach, c'est une goutte d'eau. Propre, n une goutte quand même.

La bonne échelle de com-paraison est celle du territoire de Neuf-Brisach, corrige Benoît Schnell car « les deux réseaux électriques de Colmar et Neuf-Brisach sont disjoints pour l'électri-cité. Sur le périmètre des 21 communes de Neuf-Brisach, Volgelsheim fournira 12 % des 170 GWh distribués à l'année ». Ce n'est toujours pas 100 % mais le verre com-mence à être à moitié plein. La future centrale de Ligibel alimentera quant à elle le réseau électrique de Col-

Marie-Lise PERRIN

12 % de la consommation du secteur de Neuf-Brisach



Benoît Schnell, patron de Vialis. Photo L'Alsace/Hervé KIFLWASSER

- La centrale photovoltaïque de Volgelsheim a été construite sur un ancien terrain militaire de manœuvres du 9e régiment
- de manœuvres du 9 regiment
 du génie, propriété de la commune de Volgelsheim.

 Le terrain fait 36 hectares :
 la commune a confié 14 ha au
 conservatoire des sites alsaciens (CSA) et loue l'autre par-
- ciens (CSA) el loue l'autre par-tie (22,3 ha) pour la production d'électricité solaire. Le bail emphytéotique est de 36 ans. La SAS de la centrale pho-tovoltaïque de Volgelsheim est une société détenue par deux actionnaires : Vialis (qui passe fin octobre de 20 % à 65,5 % du capital) et Engie Green France (34,5 % à ter-me).
- Le chantier a coûté 15 millions d'euros pour installer 41 472 modules de 535 W/mo-
- La centrale a une puissance de 22 MW crête, c'est-à-dire qu'elle peut produire 24,2 GWh, soit un peu plus de 12 % de l'électricité distribuée par Vialis dans les 21 communes du secteur de Neuf-Brisach

Le chauffage urbain toujours plus attractif

La hausse des prix de l'énergie rend le raccor-dement au chauffage ur-bain toujours plus attrac-tif. Même si le réseau rit. Mellie si te reseau s'étend de plus en plus, notamment à l'est de Col-mar où il est moins déve-loppé, la SCCU ne peut satisfaire toutes les demandes.

es demandes de raccorde ment au réseau de chauffage urbain de Colmar ne faiblissent pas. Bien au contraire. Dans le contexte d'incertitude sur les prix des énergies fossiles, le chauffage urbain séduit pour la relative sta-bilité de ses prix, la TVA à 5,5 %, mais aussi pour la sécurité liée à l'absence de chaudière. Sans oul'absence de chaudiere. Sans ou-blier l'argument écologique, puis-que le réseau colmarien fonction-ne avec plus de 50 % (plutôt 60 ou 70 %) d'énergie renouvelable, essentiellement l'incinération des déchets et la biomasse

De plus en plus de copropriétés demandent à se raccorder, no-tamment celles qui ont des chau-dières au fuel. La ville de Colmar aussi préconise le raccordement au réseau puisqu'il répond tout à fait au plan climat.



Le réseau de chauffage urbain de Colmar continue de s'étendre et de se moderniser en passant en basse température. Archives L'Alsace/Vanessa

Mais, pour des raisons techni-Mais, pour des raisons techni-ques, la SCCU (Société colma-rienne de chauffage urbain) ne peut répondre favorablement qu'à deux tiers environ des de-mandes de raccordement, selon Richard Gran, son directeur.

« Tout est une histoire de disponibilité sur le réseau » résume-til. Pour schématiser, plus les bâtiments sont éloignés du réseau de chaleur, moins ils auront de chance de pouvoir être raccor-dés. Les canalisations de très

gros diamètres au départ de la gros diametres au depart de la centrale se réduisent et permet-tent ainsi moins de transport de chaleur. « Il faut étudier au cas par cas la puissance disponible en fonction de l'emplacement. » en ionction de reinplacement. Inutile de dire qu'il s'agit de cal-culs complexes, qui reposent sur de multiples facteurs. Les nouvelles constructions sont obligées de se raccorder au réseau, quand c'est technique-

ment possible, « à moins de prou ver qu'elles utilisent une énergie précise Richard Gran. « Mais pour une copropriété ancienne de 10 logements, située à 500 mètres d'un réseau, le raccorde-ment n'est pas forcément perti-nent et le coût peut s'avérer très

« Pour une copropriété

n'est pas forcément pertinent »
Les copropriétés qui n'ont pas
de chauffage collectif ne sont pas non plus adaptées, puisqu'il leur non pus adaptees, puisqu'n teur faut d'abord s'équiper. « Cela re-présente de gros investissements pour les copropriétaires. » La SCCU prend en charge les tra-vaux sur la voie publique ainsi que l'équipement primaire

que l'edulpement primaire (échangeur) qui remplace la chaudière. Les prestations au-de-la restent à la charge de l'abonné. Très présente du côté ouest de la ville, la SCCU étend son ré-seau dans la partie est. L'an derseau dans la partic est. L'an der-nier, elle a raccordé les bâtiments de l'armée des quartiers Walter/ Bruat et les atéliers municipaux. Cette année, elle raccorde la Col-lectivité européenne d'Alsace et la future SAS (Structure d'accompagnement vers la sortie). rue d'Agen. De gros consomma

teurs, mais dont l'impact est compensé par les économies réalisées sur les bâtiments réhabilités ou la disparition des plus énergi-vores. Ainsi la cité administrative devrait réduire de moitié sa con sommation grâce aux travaux de réhabilitation.

« Cependant, notre capacité de production est loin d'atteindre

ses limites. Elle est calculée de ses infines. Ene est calculer de manière à pouvoir fonctionner en cas de panne du centre de valorisation des déchets, qui re-présente 65 % de notre mix éner-gétique » souligne Patrick Neff, attaché de direction, en charge du chantier du réseau à basse du chantier du réseau à basse température.

Valérie FREUND

Hausse des tarifs contenue grâce au mix énergétique

Grâce à son mix énergétique, qui repose de 60 à 70 % sur l'incinération des déchets, de 15 à 17 % sur le bois et le reste sur le gaz (20 à 25 %), la SCCU est moins exposée à l'envolée des prix de l'énergie, mais pas totalement épargnée non plus. Ainsi les plaquettes forestières qu'elle utilise pour sa chaudière bois n'ont augmenté « que » de 15 %. Quant au gaz, « il a été acheté, jusqu'à fin 2022, il y a trois ans, en pleine crise Covid, à tarifavantageux » souligne Richard Gran. « En collaboration avec notre fournisseur, nous observons l'évolution du marché du gaz. L'impact de l'augmentation se traduir en fonction de la rigueur de l'hiver et plus particulièrement des pics de températures négatives nécessitant la mise en route de plusieurs chaudières gaz. Cependant, même avec un prix du gaz multiplié par 4 ou 5, comme il ne représente

necessitant at mise en route de plusieurs chadunes gaz. Cepéradine même avec un prix du gaz multiplié par 4 ou 5, comme il ne représente que 20 % de notre mix, la hausse restera contenue. »

Le passage au réseau de basse température (de 180 à 105 degrés), dont le chantier se finalise, devrait aussi faire baisser la facture, grâce à la réduction des pertes réseaux et aux meilleurs rendements. « Nous sommes en plein calcul des nouveaux tarifs. Mais, au final, même si la hausse des prix reste contenue, les clients ne verront qu'elle » se désole

about:blank